

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517700

Fax 513036

Website: www.africa-union.org

SC7445

CONSEIL EXECUTIF

Vingt et unième session ordinaire

9 – 13 juillet 2012

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/720(XXI) v

Original : Anglais

**RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LES REFUGIES, LES RAPATRIES
ET LES PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE**

RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LES REFUGIES, LES RAPATRIES ET LES PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE

I. INTRODUCTION

1. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique a mis en œuvre son programme de travail pour la période de février à décembre 2012, conformément aux recommandations, décisions et déclarations antérieures du Conseil exécutif de l'UA et du Sommet des chefs d'État et de gouvernement, en particulier la décision du Conseil exécutif EX.CL/Dec. 686 (XX) de janvier 2012.

II. ACTIVITÉS

2. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés a mené les principales activités suivantes :

- visites dans les États membres les plus touchés par les situations humanitaires, y compris les catastrophes naturelles ou causées par l'homme ;
- réunions, séminaires et ateliers;
- réponses aux catastrophes naturelles ;
- commémoration de la Journée mondiale/africaine des réfugiés ;
- suivi des situations de déplacement forcé

Missions d'évaluation sur le terrain

3. Au cours de la période considérée, le Sous-comité du COREP sur les réfugiés a entrepris des missions en Mauritanie, au Niger et au Soudan du Sud. Ces missions ont évalué la situation humanitaire des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées, y compris des victimes de catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Elles ont eu des discussions avec des représentants des gouvernements de ces pays, de l'Union africaine, des partenaires de l'UA et des différentes organisations humanitaires. Elles ont également eu des discussions avec des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées lors de leurs visites dans des camps/zones d'installation des réfugiés, et dans des zones d'accueil des rapatriés.

4. Dans les pays sortant de conflits ou de situations de catastrophes, le Sous-comité a noté que ces pays ont besoin d'urgence du soutien de la communauté internationale pour mettre en place des projets de développement à long terme qui garantissent des moyens de subsistance durables.

5. Le Sous-comité a formulé des recommandations à l'Union africaine pour un soutien aux gouvernements dans les efforts qu'ils déploient pour venir en aide aux victimes de déplacement forcé.

6. Au Soudan du Sud, la mission qui était conduite par SE Vivienne T. Wreh, Ambassadeur de la République du Libéria en Éthiopie, avait pour principal objectif de visiter les camps de transit et les zones d'accueil des rapatriés, des réfugiés et des personnes déplacées et d'identifier des projets susceptibles d'apporter des solutions durables et pouvant être financés par l'Union africaine. En outre, afin de mieux comprendre la situation sur le plan humanitaire et sécuritaire et les autres défis auxquels est confronté le Soudan du Sud, la mission a eu des échanges de vues avec des représentants du gouvernement ainsi qu'avec les communautés locales, le représentant résident du PNUD et des représentants du HCR et d'autres agences humanitaires.

7. Les représentants des différents ministères concernés ont fourni des informations détaillées sur la situation humanitaire qui prévaut dans le pays, surtout en ce qui concerne les déplacements forcés. Ils ont indiqué que le pays a reçu plus de 300 000 de ses ressortissants qui vivaient dans les pays voisins. Ils ont également indiqué que plus de 350 000 personnes sont rentrées au pays en provenance du Soudan depuis octobre 2010, et qu'ils attendaient le retour de 500 000 à 700 000 autres personnes se trouvant toujours au Soudan. Ils ont souligné que le processus de retour du Soudan se heurtait à de nombreux obstacles, tels que les infrastructures de transport. insuffisantes, qui font que les rapatriés restent parfois bloqués pendant plusieurs semaines. Tous ces rapatriés devaient être réinstallés et intégrés dans la société. En outre, en raison des activités de la LRA, le pays accueille également des milliers de réfugiés en provenance des pays voisins, dont plus de 100 000 du Soudan. Environ, 350 000 personnes déplacées sont dispersées à travers le pays. Les déplacements massifs de populations ont considérablement aggravé la situation actuelle du pays, déjà précaire.

8. Les représentants du gouvernement ont souligné que les principaux défis que doit relever la nouvelle nation étaient, entre autres : la sécurité dans les zones frontalières, l'attribution des terres aux rapatriés pour la réinstallation et l'intégration dans la société, la prévention des conflits intercommunautaires, les infrastructures, en particulier les routes de desserte, les outils agricoles, la production alimentaire, la fourniture des services de base, la bonne gouvernance et la responsabilité. Tous ces défis doivent être relevés pour que règnent la paix et la stabilité, avant de concentrer sur le développement socioéconomique.

9. Le représentant résident du PNUD et le représentant du HCR ont complété les informations fournies par les autorités gouvernementales. Ils ont souligné l'importance de l'initiative de l'UA qui fournit des experts et des techniciens des États membres de l'UA à la fonction publique dans le cadre de la politique de reconstruction et de développement post-conflit. Ils ont cité comme exemple trois États membres qui ont fourni ce genre de services dans le cadre de l'initiative de l'IGAD et ont invité les autres

pays à faire de même. En attendant, la communauté internationale est interpellée sur cette situation humanitaire grave.

10. La délégation a visité les camps de transit de 3 Waist Station et de l'Ecole normale de Gudele qui sont gérés par le HCR et son partenaire local ACROSS. La 3 Waist Station abrite quelque 2000 personnes venues de Khartoum (Soudan) par barge ou par avion. Ces personnes devaient y rester deux semaines à trois mois. Le système des Nations Unies fournissait les services de base. En outre, la délégation s'est entretenue avec les personnes qui souhaitaient être réinstallées dans leurs villages ou communautés, le plus tôt possible. Ces personnes se plaignaient de la nourriture, du manque de produits d'hygiène, de la surpopulation et du manque d'espace.

11. La délégation a ensuite visité l'Ecole normale à Gudele, qui est un site que le gouvernement a donné aux Nations Unies pour servir de camp de transit pour les rapatriés de Khartoum. La gestion du camp est similaire à celle de 3 Waist Station. Les rapatriés arrivaient par avion et, au moment de la visite, ils étaient déjà au nombre de 13 000 à 15 000 personnes, principalement des familles monoparentales, et étaient arrivés depuis deux semaines.

12. La mission a constaté que les rapatriés dans les camps de transit étaient impatients d'être réinstallés et intégrés dans leurs villages et leurs communautés ; entretemps, ils n'avaient toujours pas reçu leurs bagages et ne s'étaient pas vu attribuer de terres dans leurs villages/ communautés.

13. L'école primaire de Gumbari est à environ 16 km de la ville de Yei et à plus de 70 km de Juba. Même si l'endroit est accessible par deux routes, il est difficile de se rendre à l'école parce que les routes sont cahoteuses et boueuses, surtout pendant la saison des pluies. On ne peut y accéder qu'en véhicule 4x4. Le chef de la communauté et le directeur de l'école ont parlé à la mission de la communauté et de l'école. La population de la région est d'environ 1334 personnes et est composée d'environ 224 ménages dont la majorité sont des personnes âgées et des enfants parce que les jeunes partent pour des pâturages plus verts ailleurs, en particulier en ville.

14. L'école compte quatre bâtiments, dont le quartier d'habitation des enseignants, qui nécessitent des travaux de réfection. Il n'y a pas de services de santé, de centres de loisirs, d'eau potable et de structure d'hygiène et d'assainissement. Il y a deux enseignants et un directeur d'école pour 250 enfants de 7 à 14 ans.

15. Etant donné que la mission avait pour objectif principal de visiter les zones d'accueil des réfugiés et des personnes déplacées et d'identifier des projets susceptibles d'apporter des solutions durables et que l'Union africaine pourrait financer, plusieurs projets ont été présentés à la mission dans les deux camps de transit, un projet de réhabilitation de l'école primaire de Gumbari et un autre projet que la délégation n'a pas visité. La mission a soigneusement examiné les projets et a recommandé que le Département des Affaires politiques au sein de la Commission travaille en étroite collaboration avec le Bureau de liaison de l'UA au Soudan du Sud en vue de mettre au point des projets concrets qui pourraient bénéficier aux rapatriés et

aux personnes déplacées dans le cadre des programmes de réinstallation et d'intégration, et contribuer au développement durable .

16. La mission en Mauritanie et au Niger, la mission faisait suite aux différentes rencontres tenues à différents niveaux sur la situation humanitaire d'urgence dans la région du Sahel, due essentiellement à l'approfondissement de la crise alimentaire et nutritionnelle du fait de la sécheresse, et aggravée par le conflit au Mali, les prix élevés des denrées alimentaires et l'insécurité. Le retour des travailleurs migrants en provenance de Libye a également contribué au problème du Niger.

Commémoration de la Journée mondiale/africaine des réfugiés : le 20 juin

17. Comme de coutume, le Sous-comité du COREP sur les réfugiés a participé à la commémoration de la Journée mondiale/africaine des réfugiés qui est célébrée le 20 juin de chaque année. Les activités ont été menées dans le cadre du thème de cette année, telles que la visite aux zones d'accueil et d'installation au Soudan du Sud et la remise d'un don symbolique de 20 000 \$ E.U, et enfin une déclaration du Président du Sous-comité.

Réunions

18. Les membres du Sous-comité du COREP sur les réfugiés ont participé activement aux réunions suivantes :

- entre février et mars 2012, le Bureau du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées s'est réuni deux fois et a examiné le Programme de travail du Sous-Comité. En outre, le Bureau a discuté de la situation humanitaire d'urgence dans la région du Sahel et de l'assistance à apporter aux pays touchés ;
- le représentant du Sous-comité a co-présidé la réunion consultative avec les Communautés économiques régionales sur la gestion et la réponse des interventions en cas de catastrophes, qui s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) en février 2012 ;
- il a également présidé la réunion consultative régionale pour l'Afrique du Nord, qui a eu lieu à Tunis (Tunisie) en avril 2012 sur la promotion de la Convention de l'UA sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

Réponse aux catastrophes naturelles

19. En raison de la nature de la situation humanitaire d'urgence qui prévaut dans la région du Sahel, le Bureau du Sous-comité s'est réuni avec la Commission de l'Union africaine pour examiner les interventions humanitaires qui pourraient être faites au nom de l'Union africaine face à la détérioration de la situation humanitaire et à la situation d'urgence complexe dans la région. Plus de 16 millions de personnes sont affectées par

une crise alimentaire et nutritionnelle aiguë engendrée par la sécheresse actuelle et aggravée par le conflit au Mali, les prix élevés des denrées alimentaires et l'insécurité. Cette situation nécessite des mesures concrètes d'urgence, dont une assistance humanitaire de 450 000 \$ E.U. proposée par la Commission et acceptée par le Bureau, aux six pays les plus touchés (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal).

20. Le Bureau a également accepté la proposition de la Commission d'accorder 50 000 \$ E.U. aux victimes de l'explosion d'un dépôt de munitions en République du Congo.

La situation des déplacements forcés

21. Le Sous-comité a noté avec satisfaction l'évolution politique qui a permis le rapatriement volontaire des réfugiés et des personnes déplacées dans certains pays du continent, en particulier des Soudanais (région du Darfour), des Soudanais du Sud et des Ougandais.

22. Le Sous-comité a toutefois exprimé sa préoccupation devant la situation d'insécurité qui règne dans certaines régions du continent, telles que le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie, le Mali, la RDC, la région du Darfour au Soudan et la partie nord de la République centrafricaine. Le Sous-comité a par ailleurs félicité la Commission de l'UA pour son rôle de sensibilisation et pour ses efforts visant à résoudre les crises dans les pays affectés par les conflits, les catastrophes naturelles ou causées par l'homme et les déplacements forcés de populations. Cette action a été menée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet spécial de l'UA sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique, tenu à Kampala en 2009.

Coopération avec les partenaires de l'UA

23. Le Président du Comité de coordination sur la protection et l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées (CCAR) a informé le Bureau du Sous-comité des activités à réaliser en 2012 ainsi que de la situation humanitaire générale en Afrique. Le Sous-comité a également participé aux réunions et ateliers des partenaires de l'UA.

III. CONCLUSION

24. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, avec la Commission et les partenaires de l'UA, continuera à suivre la situation de déplacement forcé en Afrique afin de s'assurer que les victimes du déplacement forcé sont traitées conformément aux instruments internationaux et régionaux régissant la protection des réfugiés et des personnes déplacées, et dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet spécial sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique, tenu à Kampala en 2009.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2012

Report of the sub-committee on refugees, returnees and internally displaced persons in Africa

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4177>

Downloaded from African Union Common Repository